CHAMPIONNAT COTE D OR DES CLUBS POUILLY EN AUXOIS 8 NOVEMBRE 2020

REGLEMENT:

Chaque club pourra présenter une ou plusieurs équipes. Une équipe mixte pourra être constituée.

4 pêcheurs par équipe répartis sur 4 secteurs (2 secteurs bassin de POUILLY et 2 secteurs bassin d'ESCOMMES) suivant nombre d'équipes.

Réglement FFPSED, classement au poids, canne limitée à 13 mètres, moulinet interdit

LIMITATIONS:

Amorce 10 litres terre comprise
Esches 1 litre dont 1/2 litre de fouillis ou vers de vase

PROGRAMME:

08H00	Rendez-vous Membres du CDPSED 21
08h30	Rendez-vous Pêcheurs.
08H45	Tirage au sort
09H30	Auto-contrôle des esches et amorces
10H20	Amorçage
10H30	Début de la manche
14H30	Fin de la manche

15H30 - 16H30

Remise des prix championnat de Côte d'Or des club Remise des prix du Challenge Départemental Vin d'honneur

Les équipes seront transmises par les présidents de section à Régis NICOLLE avant le 31 10 2020.

SANS RESTAURATION - NI BUVETTE